

Montréal, le 27 juillet 2020

LETTRE OUVERTE À L'ATTENTION DE TOUS LES MINISTRES DES FINANCES DU CANADA

Monsieur Éric Girard

Ministre des Finances du Québec

Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Besoin urgent de corriger les failles de l'AUCLC pour les propriétaires de PME canadiennes

Monsieur le Ministre des Finances,

Comme vous le savez, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente les intérêts de 110 000 propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) dans tout le Canada, dont 24 000 au Québec.

Par la présente, nous tenons à vous communiquer toute l'urgence de corriger, dans les plus brefs délais, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC). Nos données démontrent que de nombreux chefs d'entreprise n'ont pas pu bénéficier de ce programme parce que leurs propriétaires commerciaux ne peuvent ou ne souhaitent pas y participer ou à cause de certaines conditions d'admissibilité arbitraires et difficiles à atteindre (p. ex. l'exigence de perte de revenus de 70 % au minimum). Votre appui et votre intervention peuvent faire une différence pour de nombreuses entreprises encore frappées par les effets de la COVID-19.

Nous avons été informés que le programme de l'AUCLC est le fruit d'un consensus entre tous les ministres des Finances du pays. Lorsque ce programme a été annoncé, nous avons communiqué notre satisfaction, mais également nos craintes quant à son application sur le terrain et des possibles limites minant l'aide aux nombreuses entreprises qui en auraient besoin. Nous mentionnons que les déclarations du ministre Morneau étaient rassurantes quant à l'ouverture des gouvernements à corriger cette aide en cas de nécessité : « Nous continuerons à prendre en considération les informations qui se font jour et, bien entendu, à garantir l'établissement d'un pont solide qui aide les chefs d'entreprise à traverser la crise. » [Trad.]

Trois mois après le lancement de ce programme, force est de constater que son utilité est limitée dans la mesure où de nombreux chefs d'entreprise ne peuvent s'en prévaloir. D'après les données du gouvernement fédéral, seuls 221 millions de dollars alloués à l'AUCLC ont été dépensés pour soutenir 29 000 propriétaires de PME locataires, soit moins de 10 % du budget total. Même si on prévoit que le programme suscitera 25 000 demandes de plus, il est clair qu'il est pour l'instant nettement sous-utilisé.

C'est pourquoi nous vous demandons, au nom des PME du pays qui n'ont pas pu bénéficier de l'AUCLC, de corriger urgemment ce programme qui est vital pour leur survie en utilisant le reste du budget alloué afin d'aider directement les locataires commerciaux.

Il faut savoir qu'un propriétaire de PME sur trois affirme que l'aide au loyer est essentielle à la reprise de leurs activités, mais que leur entreprise n'y a toujours pas accès. Sans mesure corrective, le plan de reprise économique en sera inévitablement sans issue.


Pour illustrer les difficultés auxquelles font face plusieurs milliers de propriétaires de PME partout au Canada, citons le chef d'une entreprise de la Colombie-Britannique bien établie : « Notre entreprise familiale est très petite et emploie à peu près 25 personnes à Vancouver. Notre famille exploite cette entreprise depuis 110 ans. Nous avons survécu à deux guerres mondiales, à la grippe espagnole, à la Grande Dépression, et à une multitude de hauts et de bas. Malheureusement le propriétaire de l'immeuble où nous avons notre local ne désire pas s'engager dans le programme de l'AUCLC. Je vous en supplie : garantissez des chances égales à tout le monde. Notre propriétaire a des pouvoirs surdimensionnés à notre endroit. Il refuse d'avoir quoi que ce soit à faire avec l'AUCLC et cela va certainement entraîner notre perte. Nous payons 38 000 \$ de loyer par mois. Après plus de deux mois de fermeture, nous avons perdu plus de 1 million \$. Nous ne pourrions jamais remonter la pente sans l'AUCLC. »

Nous craignons que les ministres des Finances du pays soient tentés d'attendre pour voir si de nouveaux propriétaires appliqueront à l'AUCLC d'ici la date limite fixée à la fin du mois d'août. Les entreprises qui ont besoin de l'AUCLC ne peuvent plus attendre. Nous vous demandons de revoir ce programme dès maintenant.

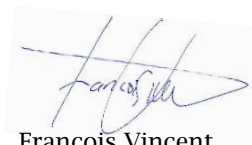
Dans l'idéal, il faudrait que le ministre des Finances fédéral et ses homologues des provinces et des territoires travaillent ensemble pour corriger l'AUCLC en établissant un autre moyen d'octroyer les versements directement aux locataires qui en ont besoin. Cependant, si ce n'est pas possible d'apporter une telle solution rapidement, nous demandons aux gouvernements provinciaux et territoriaux de retirer immédiatement la portion de l'AUCLC qu'ils financent afin de la verser directement aux chefs de PME qui n'ont pas encore pu bénéficier du programme. Il en va de la reprise économique du Canada.

Nous vous remercions de l'attention que vous aurez portée à la présente. Nous ferons un suivi au cours des prochaines semaines pour discuter avec vous de notre recommandation et obtenir des précisions sur les plans de votre gouvernement concernant l'avenir de l'aide au loyer.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre des Finances, l'expression de notre considération distinguée.



Laura Jones
Vice-présidente exécutive



François Vincent
Vice-président pour le Québec

c. c. : François Legault, premier ministre du Québec
Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation
Evan Siddall, président et premier dirigeant de SCHL